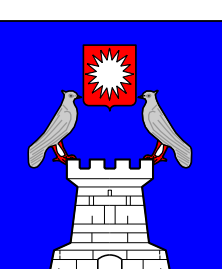


DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE



Commune de Mourières
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 Règlement graphique

Zonage réglementaire du risque inondation
 Echelle : 1/4000ème

100m du Vieux
 35 Rue Pasteur
 13890 Mourières
 Tél : 04 90 47 30 01

Charge d'étude :

ADELE

SFI
 URBANISME
 434 rue Barrault
 93000 Villetaneuse
 Tél : 01 49 54 31 74
 E-mail : sfi@semaur.com

Projet assisté par :
 SPT GRAPHIC
 10 rue de la République
 13001 Marseille
 Tél : 04 91 32 34 00
 Membre de l'Association Française des Urbanistes (AFU)
 E-mail : sptgraphic@semaur.com

Prévision d'élaboration du PLU : DCM du 15 janvier 2019
 Arrêt du projet de PLU : DCM du 29 juillet 2019
 Approbation du PLU : DCM du ...

4.2.4

Ref : mou59plu_r04_06
 8 juillet 2019

SPT GRAPHIC n'assume aucune responsabilité en cas d'erreur. L'erreur de message. Les plans sont réservés à vos usages, vendus et cédés par le maître d'ouvrage pour consultation.

LEGENDE

Débordement du Rhône

- R1 Zone R1 (ZPPU - ALEA MODERE)
- R2 Zone R2 (ZPPU - ALEA FORT)

Ruissellement pluvial

- B1 Zone B1 (CU et AZU - ALEA FAIBLE)
- B2 Zone B2 (ZPPU - ALEA FAIBLE A MODERE)
- Bc Zone Bc (CU, AZU et ZPPU - ALEA FORT)

Limite géomorphologique de l'étude

Les sources utilisées pour le plan des zones inondables sont les suivantes :

Ruissellement périurbain et risques de débordement des Gaudres :
 Etude N° 09-13-029 - décembre 2011 - FISEAU
 Etude N° 04-132-115 - mars 2006 - FISEAU

Zones submersibles liées aux digues du Rhône : étude "détermination de l'alea de référence pour les crues du Rhône en aval de Beaucaire" - mars 2009 - EGIS

